

Rapport d'Orientation Budgétaire

Conseil d'Administration du 11 mars 2021

SOMMAIRE

Préambule page 2

Rétrospective et Prospective Budgétaire

Fonctionnement page 3
Investissement page 4

Dette et Trésorerie page 4

Bilan des actions 2019 et perspectives 2020

- Administratif / Social page 5
- Fonds d'aide aux jeunes page 6
- Subventions aux associations page 7
- Foyer des Seniors page 7/8

PRÉAMBULE

Cadre juridique du débat d'orientation budgétaire :

L'article L.2312-1 du CGCT modifié par la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi « NOTRe ») concerne les CCAS/CIAS.

Désormais, les CCAS /CIAS des communes de plus de 3500 habitants, doivent faire un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'appuie sur un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), porté à la connaissance du Conseil d'administration dans les deux mois précédent le vote du budget.

Le DOB permettra d'éclairer les membres du CCAS / CIAS sur les équilibres budgétaires de l'établissement public préalablement au vote du budget. Il doit porter sur les orientations budgétaires de l'exercice.

Il devra en outre être pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

L'article L.2312-1 du CGCT précise que le ROB doit être transmis au contrôle de la légalité. Cette transmission doit s'opérer dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac présente son rapport d'orientation budgétaire 2021.

Pour mémoire, le CIAS accueille et accompagne le public en situation de précarité, tout au long de l'année.

Il gère l'aide sociale légale, la domiciliation mais également et surtout la prise en charge de toutes les personnes isolées sans enfants mineurs à charge qui ont moins de 60ans. Bénéficiaires du Revenu de solidarité Active, sans ressources, ou bénéficiaires d'autres minimas sociaux (Allocation Adulte Handicapé, Allocation d'aide au Retour à l'Emploi, Allocation de Solidarité Spécifique,etc ..)

Entre 500 et 600 personnes sont accompagnées annuellement.

Le CIAS mène également une action en faveur des seniors (avec le foyer des seniors) qui accueille une centaine de personnes sur l'année pour diverses activités : sorties, voyages, lotos, jeux, ateliers mémoire, ateliers cuisine , cours de gym.

L'activité du CIAS sur l'année 2020 et plus particulièrement l'activité du foyer des seniors a été fortement impactée par la crise sanitaire, le foyer est resté fermé plus de six mois pour protéger un public fragile.

L'année 2021 débute malheureusement par une poursuite de la fermeture du foyer et ce jusqu'à la sortie de crise ou du moins l'assouplissement des règles concernant les établissements publics.

Rétrospectives et Perspectives Budgétaires

A / Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement				
Libelle	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Prévision 2021
011 – Charges à caractère général	53 383,19	52 658,62	39 341,39	38 897,91
012 – Charges de personnel et frais assimilés	310 121,76	297 325,74	298 946,58	303 200,00
65 – Autre charges de gestion courante	11 104,40	10 911,35	10 451,45	12 200,00
66 -Charges financières	5 174,46	4 659,17	3 915,26	5 200,00
67 – Charges exceptionnelles	2 283,66	100,00		0,00
042 – Opération d'ordre de transfert entre sections	3 026,21	2494,00	2 206,00	2 300,00
Total	385 093,68	368 148,88	354 860,68	361 179,91

Recettes de fonctionnement				
Libelle	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Prévision 2021
013 – Atténuation de charges	15 140,28	15 299,52	4 486,32	4 000,00
70 – Produit des services	31 058,53	28 723,37	15 961,91	21 400,00
74 – Dotation et participations	354 859,85	351 470,00	355 984,00	353 300,00
75 – Autres produits de gestion courante	0,00	101,23	2,05	0,00
77 – Produits exceptionnels	3 018,38	143,20	2 201,59	0,00
002 – Opération d'ordre entre section recettes	2 871,25	2 860,88	7 179,91	7 179,91
Total	406 948,29	398 598,20	385 815,78	385 879,91

B/ Investissement

Dépenses d'investissement				
Libelle	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Prévision 2021
20	1 555,72	0,00	0,00	0,00
21	1 095,81	0,00	519,00	3 214,00
16	21 513,94	22 310,01	23 135,55	23 155,00
001	22 734,91	17 533,73	16 622,51	16 622,51
total	46 900,38	39 843,74	40 277,06	42 984,01

Recettes d'investissement				
Libelle	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Prévision 2021
040	3 026,21	2 494,00	2 206,00	2 287,00
10	24 235,63	18 993,73	23 182,05	23 862,55
13	2 104,81	0,00	0,00	0,00
021	20 143,57	20 860,88	23 754,55	24 082,00
Total	49 510,22	42 348,61	49 142,26	50 231,55

C/ Dette et Trésorerie CIAS

• Dette

Un seul emprunt a été contracté par le CCAS en décembre 2011 pour l'acquisition du bâtiment, emprunt repris en 2015 par le CIAS.

Montant initial 345 000€ - taux révisable indexé sur l'Euribor 3 mois auquel s'ajoute une marge de 2.18 points. Durée 180 mois.

Montant de l'encours au 31/12/2019 : 166 807,51 €

• Trésorerie

En 2020, une ligne de trésorerie de 80 000€ a été sollicitée, elle permet de couvrir les besoins de financement dans l'attente des subventions versées par le Département notamment celle relative au RSA de 26 000€.

Pour 2021, une demande de renouvellement de cette ligne de trésorerie est prévue.

Bilan des actions et perspectives 2021

- Concernant le volet administratif / service social

*ETP = équivalent temps plein

Actions de l'année 2020	Orientations /Perspectives 2021
<p><u>Obligation légales</u></p> <p><u>Aide sociale</u> : 71 dossiers</p> <p><u>Domiciliation</u> 85 dossiers</p>	<p>Poursuite de ces missions qui figurent dans les obligations légales du CIAS</p> <p><i>Missions prises en charge par le personnel administratif de la structure</i></p>
<p><u>Obligations extra – légales</u></p> <p><u>RSA</u></p> <p>Prise en charge des bénéficiaires du RSA Action financée par le département (26 000€)</p> <p>Pour référence : 200 bénéficiaires pour 1 ETP</p> <p>303 Bénéficiaires en 2019</p>	<p>Maintien de la subvention du Département pour la réception des bénéficiaires du RSA (26 000€ de subvention prévue)</p>
<p><u>HORS RSA</u></p> <p>Prise en charge des bénéficiaires d'autres ressources (Salaire, pension invalidité, allocation adulte handicapé, chômage, sans ressources...) 413 personnes</p> <p>Temps de travail des Travailleurs sociaux 1 ETP</p> <p>Soit un total de 716 usagers pour 2200 entretiens</p>	<p>Poursuite de la réception du public hors RSA dans la prise en charge f globale du public empêché</p> <p><i>La prise en charge du public du cias sera répartie entre les trois travailleurs sociaux présents sur la structure</i></p>

<p><u>Écrivain public</u></p> <p>Action financée par le CIAS 1 800 € à l'association l'Encrier</p>	<p>Cette action est très appréciée du public éloigné de l'écrit dans toutes les démarches qu'elles soient privés ou institutionnelles.</p> <p><i>Poursuite de l'action proposée complémentaire du service social sur l'accès aux droits</i></p>

- concernant le Fonds d'Aide aux Jeunes

Actions de l'année 2020	Orientations /Perspectives 2021
<p>Faf Individuel (Aide financière individuelle octroyée aux jeunes en difficulté sociale et/ou professionnelle) 11 dossiers accordés pour l'année 2020 pour un montant de 3 450€ concernant l'accompagnement individuel</p>	<p>Il apparaît essentiel de maintenir ce dispositif d'aide qui est pour certains jeunes adultes une porte d'entrée pour accéder à leur droits et ainsi leur permettre de s'inscrire dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, en lien avec les professionnels de la jeunesse .</p>
<p>Faj Collectif (Soutien financier à l'association passerelle insertion pour la préparation au passage du code pour des jeunes en difficultés) Subvention à Passerelles insertion pour l'accompagnement collectif 2 000€</p> <p>Action financée par le département à hauteur de 2 800€</p>	<p><i>Bien que l'enveloppe globale n'est pas été totalement allouée, ce dispositif reste à maintenir en faveur des jeunes dans la prévention des situations d'exclusion</i></p>

- concernant les subventions aux associations

Actions de l'année 2020	Orientation /Perspectives 2021
<p>Aide Alimentaire d'Urgence AAU</p> <p>Dispositif porté par le Secours Populaire Français qui à pour but de centraliser sur un point commun la distribution alimentaire urgente sur l'ensemble du territoire</p> <p>subvention de 5000 € allouée à l'association</p> <p>Les autres associations solidaires viennent en complément sur l'hygiène et le paiement des factures (aidées par la ville de Lodeve)</p>	<p><i>Poursuite du soutien financier à cette association avec un accompagnement renforcé <u>obligatoire</u> du CIAS</i></p>

- concernant le Foyer des Seniors

Actions de l'année 2020	Orientations /Perspectives 2021
<p>Animations hebdomadaires lotos/sorties/ateliers cuisine</p> <p>situation compliquée avec la crise du covid 16 lotos maintenus seulement 11 ateliers cuisines</p> <p>quelques sorties hebdomadaires</p>	<p><i>Poursuite de ces activités qui sont très appréciées, le nombre actuellement est de 6 à 10 personnes par atelier cuisine ou sortie et de 30 personnes sur les lotos.</i></p>
<p>Animations mensuelles concours de belote (7 maintenus)</p> <p>Animations ponctuelles Loto de Pâques / Loto de Noël</p> <p>Ces activités sont dispensés par l'Animatrice du CIAS</p>	<p><i>15 personnes en moyenne sur ces concours</i></p> <p><i>Entre 50 et 80 personnes sur ces lotos</i></p>

<p>Les voyages</p> <p>Aucun voyage réalisé en 2020 à cause de la crise sanitaire</p>	<p>Poursuite de l'action sur 2021 si possible (50 places disponibles par voyage)</p>
<p>Les cours de tai chi</p> <p>La cotisation est annuelle est de 100 € par adhérent</p> <p>Une prestation de service est conclut avec une association agréée pour un montant de 3500€ annuel</p> <p>Nous constatons à nouveau sur 2020 une très nette baisse de fréquentation amenant le CIAS à augmenter sa participation financière pour maintenir l'activité</p> <p>Participation du Département dans le dispositif Cap Seniors pour un montant de 1500€</p>	<p>Arrêt de l'activité prévue en 2021</p> <p>L'absence de financement du département couplée au très faible nombre de participants ne permet pas de maintenir l'activité</p>
<p>Les cours de Gymnastique</p> <p>La cotisation annuelle est de 100 € par adhérent pour 3 à 4 heures de cours par semaine</p> <p>Les cours sont dispensés par l'animatrice gymnastique du CIAS</p> <p>avec la crise sanitaire l'activité a été arrêtée pendant plusieurs mois</p>	<p>Poursuite de cette activité très appréciée des Seniors avec gym douce et gym mémoire dès que la situation sanitaire le permettra</p>

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC

Nombre de Membres

En exercice : 21

Présents : 12

Exprimés : 13
(dont 1 pouvoir donné)

Vote

Pour : 13

Blancs : 0

Nuls : 0

Date de convocation : jeudi 4 mars 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-
Préfecture de Lodève le :

n° CA CIAS 20210311 04

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt et un le 11 mars

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 14 heures 30 , s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET sous la présidence de **GALEOTE Monique** Vice Présidente du C.I.A.S

Présents :

membres élus : **BAISSET Martine**, Maire de la commune de La Vacquerie, **BOUSQUET Pierre-Paul**, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage , **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève, **FRONTIN Claudine**, Élu de la commune de Sorbs, **PANIS Michel**, Élu de la commune de Lodève, **LAATEB Claude**, Élu de la commune de Lodève

membres qualifiés : **AUDOUY Marie-Christine** représentant l'Union Départementale des Foyers Ruraux, **LACAZE Lionel** représentant l'association MJC, **LEDERMAN THérèse** représentant l'e CODEV Pays Cœur d'Hérault, **MARTINEZ Marie-Line** représentant l'association ACCORD, **ABRIC Charles** de l'association APF

Pouvoirs :

membres élus : **ENNADIFI Fatiha**, Élu de la commune de Lodève, a donné pouvoir à **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève, **ALIBERT Damien**, Élu de la commune de Lodève à donné pouvoir à **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève

Absents :

membres élus : **CANO Jésahel**, Élu de la commune d'Usclas du Bosc, **Jean Luc REQUI**, Président du C.I.A.S, **BATACHE Carmen**, Élu de la commune de Saint Etienne de Gourgas

membres qualifiés : **ALVERGNE Michel** représentant l'A.G.E.S.P.A., **CABANES Nelly**, représentant l'association LES FICELLES, **CAUNES Jean Paul**, représentant l'association l'OUSTALITE, **DAUNIS Solange** représentant l'UDAF, **DELFORGE Clotilde** représentant l'association ADAGES,

Membres consultatifs:

VALETTE Florence, Directrice du C.I.A.S
FABRE Audrey, Adjointe à la Directrice du CIAS

Délibération n°4 Renouvellement ligne trésorerie pour 2021

Rapport

Le CIAS est assujetti à plusieurs subventions en provenance notamment, du Conseil Départemental de l'Hérault. Ces dotations peuvent être versées au CIAS à différentes périodes sur l'année.

La ligne de trésorerie d'un montant de 80 000€, ouverte il y a plusieurs années auprès du Crédit Agricole permet de répondre aux dépenses de fonctionnement qui doivent être réalisées tous les mois, et ce dans l'attente du versement de ces subventions.

Il convient de renouveler cette ligne pour l'année 2021. La proposition de financement reçue en date de février 2021 est la suivante :

Une ligne de trésorerie (classification suivant la charte GISSLER : 1A) **est proposée pour une durée d'un an au taux de 1,50 %** (taux variable préfixé, indexé par EURIBOR 3 Mois moyenne du mois facturé – soit facturation du mois M sur la base de l'index du mois M). Frais de dossier : 0,25 % du montant accordé

Oui l'exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident :

- d'approver le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole du Languedoc dans les conditions présentées,
- de s'engager, pendant la durée de cette ligne de trésorerie, à inscrire en priorité, chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au paiement des intérêts, frais et accessoires.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire, et plus précisément le contrat Crédit Agricole Languedoc sur les conditions générales de la proposition de financement faite en février 2021.
- de charger Monsieur le Président de notifier la présente à Monsieur le Trésorier de Lodève.
- de charger Monsieur le Président de notifier la présente à Monsieur le Sous Préfet de Lodève

- Pour : 13

- Contre : 0

- Abstention : 0

Ainsi et fait et délivré les jours et mois susdits et ont les délibérants signés au registre. Par extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Jean-Luc REQUI



